



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de L'Union Régionale d'Art Photographique des Pays de la Loire

Samedi 05 octobre à 9h00

Le 05 octobre 2023, à Legé (44650) Centre Les Visitandines, Salle Rabelais, Rue du Général Charette, les membres de l'association **Union Régionale d'Art Photographique des Pays de la Loire UR06 (entité de la Fédération Photographique de France FPF)** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de Brigitte Barbier Rondel, Présidente.

L'Assemblée est présidée par Mme Barbier Rondel Brigitte, Présidente de l'association. Elle est assistée d'un secrétaire de séance, M. Pascal Stehly, Trésorier de l'association.

Un hommage est rendu à quatre membres qui se sont particulièrement investis au sein de leur club ou au sein du Conseil d'Administration, Marie-Thérèse Malfoy Présidente du club Focale 85, Joël Lemoine ancien Président du club Focale 85, Roger Joly ancien Président et ancien Trésorier de L'Union Régionale et membre de Focale 85 et Michel Beaumont ancien Président du Photo Club Brétignollais. Pour ce faire une minute de silence est consacrée en leurs mémoires.

Un vote électronique a été mis en place du 17 au 30 septembre 2024 sur le site de la Fédération Photographique de France afin de permettre aux membres de se prononcer sur les différents rapports (moral et financier) et sur le renouvellement des membres du tiers-sortant en les personnes de Alain Besnard et Jean-Christophe Javault.

La Présidente précise que l'ensemble des documents nécessaires au bon déroulement de la votation ont été adressés à chacun des membres en pièces jointes à la convocation.

L'ordre du jour est rappelé par la Présidente :

- Lecture Rapport Moral de la Présidente.
- Lecture du Rapport Financier du Trésorier.
- Présentation des résultats du vote électronique.
- Admission d'éventuels membres candidats à l'entrée au CA.
- Lectures des comptes-rendus d'activités des différents commissaires.
- Remises des récompenses régionales et nationales.
- Remise de distinctions fédérales.

Lecture des rapports

Il est fait relecture du rapport moral et du rapport financier sans débat ni éléments avancés. Pas de questions des membres présents.



Résultats des votes

Annnonce des résultats des votes électroniques par la Présidente.

Rappel : il est attribué une voix par membre votant et une voix par club (297 membres et 20 clubs pour la saison 2023-2024).

Pour ces votes, se sont exprimés 64 adhérents et clubs sur 317 soit 20,18 %.

Rapport Moral

Résultat de l'élection Approbation du Rapport Moral
2024 de la Présidente Brigitte Rondel pour le vote
Assemblée Générale Ordinaire 2024 UR06

Motion	Nombre de voix
Oui	59
Non	0
Abstention	5

Le Rapport Moral est approuvé.

Rapport Financier

Résultat de l'élection Approbation du Rapport Financier
2024 du Trésorier Pascal Stehly pour le vote Assemblée
Générale Ordinaire 2024 UR06

Motion	Nombre de voix
Oui	61
Non	0
Abstention	3

Le rapport Financier est approuvé.



Membres du CA au tiers sortant

Résultat de l'élection Election des administrateurs au tiers sortant 2024 pour le vote Assemblée Générale Ordinaire 2024 UR06

Candidat	Nombre de voix
BESNARD Alain	64
JAVault Jean-Christophe	59

Les membres sont réélus.

Il est précisé que le Conseil d'Administration se réunira ultérieurement pour procéder à l'attribution des différents postes.

La Présidente remercie l'ensemble des membres qui se sont exprimés lors de ce vote ainsi que les membres qui ne représentent pas leur candidature au sein du Conseil d'Administration à savoir soit Michel Lacroix Responsable Formation et Gérard Barbier Responsable Régional des Compétitions. Elle précise qu'elle-même ne reconduit pas son mandat.

Intervention des différents commissaires

Il est ensuite fait lectures des différents comptes-rendus d'activités par les commissaires. S'ensuit les remises de récompenses régionales et nationales ainsi que différentes distinctions dans une ambiance très conviviale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

La présidente remercie les membres du CA pour la confiance qu'ils lui ont accordée durant ses six années de présidence et pour le travail remarquable qu'ils accomplissent ainsi que tous les membres pour leur présence, leur soutien et leur attention.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et le Secrétaire de séance.

A Legé, le 5 octobre 2024

La Présidente de séance
Brigitte Barbier Rondel

Le Secrétaire de séance
Pascal Stelhy